



**BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Rédaction
Françoise Baillet

Correspondance
Françoise Baillet
baillet.francoise@gmail.com
www.saesfrance.org

novembre 2013

Trimestriel



Table des matières

Compte-rendu de l'AG d'octobre 2013 à Paris	3
1. Rapport de P. Lurbe, Président de la SAES	3
2. Rapport de R. Bethmont, Secrétaire Général	5
3. Intervention de L. Belingard : Fonds SAES	7
4. Intervention de B. Cros, trésorier	7
5. Intervention de P. Cotte, Président de la 11 ^{ème} section du CNU	13
6. Secteur Formations. Interventions de M. Boisseau, Vice-Présidente, et de C. Tardieu, Secrétaire Adjointe	15
7. Intervention de C. Charlot, Présidente du jury de l'Agrégation	18
8. Intervention de B. Richet, Président du jury du CAPES 2013-2	21
9. Intervention d'A. Mioche, Président du jury du CAPES 2014	21
10. Secteur Recherche. Interventions de C. Bonafous-Murat et d'A. Page, Vice-Présidents chargés de la recherche	24
Prix de la recherche SAES/AFEA	28
Représentation de la SAES à l'Anglistentag	34
Représentation de la SAES au 37e Congrès de l'ASEEAN	36
Hommage à Maurice Paul Gautier et à Jean-Pierre Martin	38
Publications reçues	41
Colloques et congrès	42
Rappels concernant le site et la messagerie de la SAES	43
Adhésion SAES	45
Contactez les membres du bureau de la SAES	46

Assemblée générale de la SAES, 4 octobre 2013

1. Intervention de Pierre Lurbe, Président de la SAES

Pierre Lurbe déclare l'assemblée générale ouverte à 14 heures, et remercie la présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, ainsi que le directeur de l'Institut du Monde Anglophone, de permettre à nouveau à la SAES de tenir ses réunions d'octobre dans ces lieux. Il remercie Madame Annick Blanchemanche et Monsieur Nasser Kaci pour leur précieuse aide logistique et technique.

L'assemblée générale, organisée selon une séquence désormais traditionnelle, permettra comme chaque année à pareille époque de faire le point sur l'ensemble des dossiers qui concernent notre communauté. Elle se clôturera par la remise du Prix de la recherche SAES/AFEA, qui cette année ne sera plus seulement honorifique, puisqu'il est désormais doté d'une somme de mille euros que sa lauréate, Julie Vatain, sera la première à recevoir. Cette disposition figure dans le règlement rénové du prix, qui a été approuvé par notre assemblée générale du mois de mai à Dijon. Pierre Lurbe rend hommage au jury du prix de la recherche, qui sous la houlette bienveillante et éclairée de son président, Dominique Sipièrre, a accompli un travail rigoureux et considérable de lecture et de réflexion ; l'éloge de la lauréate sera prononcé par Elisabeth Angel-Perez.

A l'occasion du Congrès de Dijon, et comme c'est le cas tous les ans, le bureau a été en partie renouvelé. Chaque renouvellement est l'occasion de réfléchir collégialement à la reconfiguration du bureau, et à la redéfinition des tâches en son sein. Cette année, le bureau a fait pour le dossier des formations ce qui avait été fait l'an dernier pour le dossier recherche. Étant donné leur lourdeur et leur complexité, les fonctions relevant de ce secteur ont été scindées en deux, entre la Vice-présidente chargée des formations, Maryvonne Boisseau, et la Secrétaire adjointe aux formations, Claire Tardieu, qui se sont réparti les tâches. Le dossier des formations est en effet très lourd : aux préoccupations classiques, mais toujours renouvelées, qui concernent nos formations diplômantes et les concours, s'en ajoutent de nouvelles, appelées à prendre très vite une importance imprévisible. C'est ainsi par exemple que les MOOC, ou les CLOM (pour utiliser le sigle français), qui n'étaient encore qu'un nuage à peine visible au printemps, ont maintenant envahi l'horizon, avec le lancement solennel de FUN il y a deux jours à peine. La commission formations, dont il sera question tout à l'heure, aura pour mission de réfléchir à ces évolutions et d'éclairer notre compréhension de leurs enjeux pour notre discipline.

Encore une fois en cette rentrée, le contexte est difficile pour la recherche et son avenir. On peut craindre les effets du découplage entre Master MEEF et Master Recherche : puisqu'il est particulièrement important de prendre en compte la totalité des aspects du métier d'enseignant dans la formation des futurs professeurs de collège et lycée, on ne saurait trop rappeler que la formation par la recherche doit y avoir toute sa place. La France a besoin d'un vivier de chercheurs dans toutes les disciplines ; il faut prendre garde aux évolutions qui risquent de compromettre le renouvellement régulier de ce vivier, ce dont témoignent aussi les difficultés de détachement d'ATER cette année.

Sur tous les sujets liés à la recherche, la SAES a un rôle éminent à jouer, dans la défense et l'illustration de l'anglistique. La Commission Recherche sera renouvelée, avec pour horizon le Livre blanc ; le fonds SAES, dont la pérennité est assurée, accroît notre visibilité scientifique ; la revue SAES est désormais prête au décollage ; le Prix de la recherche SAES/AFEA marque la reconnaissance symbolique – et rien n'est plus fort qu'un symbole – de l'importance et de la valeur scientifiques des travaux des anglicistes et des américanistes.

Pierre Lurbe évoque ensuite les autres chantiers, à court et moyen terme, qui vont être lancés ou qui le sont déjà : l'actualisation du fichier des correspondants, qui n'est plus tout à fait à jour, et le rappel du rôle essentiel qu'ils jouent pour le bon fonctionnement de notre société ; la modernisation de notre site internet, outil indispensable à notre communauté, mais qui a néanmoins un peu vieilli ; la réflexion sur le format du Congrès, qui lui aussi doit sans doute évoluer.

Pour terminer son intervention, P. Lurbe en vient aux relations internationales. La SAES appartient à un ensemble plus vaste, *ESSE*, et il est important de ne pas l'oublier.

Tout récemment, à la mi-septembre, Pierre Lurbe a représenté la SAES au Congrès de la société des anglicistes allemands (*Anglistenverband*), qui avait lieu à Constance ; ce sont toujours des moments d'échange fructueux, qui permettent de se faire une idée de l'état de la recherche, mais aussi de voir comment nos collègues organisent leur propre congrès.

Le *Board* d'*ESSE* s'est réuni à Cluj à la fin du mois d'août, pour la première fois sous la présidence de Liliane Louvel. Le nouveau trésorier et la nouvelle secrétaire générale d'*ESSE* ont été élus : il s'agit respectivement d'Alberto Lázaro, membre de la société espagnole (*AEDEAN*), et de Smiljana Komar (*SDAS*), membre de la société slovène, qui prendront tous deux leurs fonctions en janvier 2014. Ils remplacent Tim Caudery et Slávka Tomáščíková, qui n'ont été avarés ni de leur temps, ni de leur énergie pendant leur mandat, et qui ont été chaleureusement salués. Le *Board* a décidé que des Doctoriales seraient désormais organisées tous les deux ans,

au même moment que les réunions du *Board*, les années sans Congrès. P. Lurbe rappelle qu'*ESSE* propose des bourses (*Bursaries*), qui sont très insuffisamment demandées : les chercheurs qui en ont bénéficié en 2013 proviennent de quatre pays seulement (Royaume-Uni, Pologne, Italie, Hongrie) ; il n'y a aucune raison qu'il en soit ainsi et on ne peut qu'inciter les membres de la SAES à profiter de cette possibilité qui leur est ouverte. De même, on ne saurait trop rappeler l'existence des *Book Awards*, dont deux membres de la SAES avaient été lauréats en 2010 : il s'agit d'une reconnaissance internationale particulièrement précieuse, qui honore la recherche qui se fait en France dans notre champ d'études. Le Congrès *ESSE* 2014 aura lieu à Košice, en Slovaquie, capitale européenne de la culture 2013 et ville marquée par une longue tradition intellectuelle. Comme lors de chaque Congrès, chaque société nationale est amenée à proposer une conférence semi-plénière : à Košice, il reviendra donc à notre collègue Line Cottagnies de porter les couleurs de la SAES. Enfin, il se peut qu'une table ronde sur l'*Open Access*, sur le modèle de celle qui s'est tenue à Dijon dans le cadre de notre dernier Congrès, soit organisée en Slovaquie.

Pierre Lurbe conclut son intervention par un vœu : qu'*ESSE* puisse faire pour la communauté angliciste européenne ce que la SAES fait pour la communauté angliciste en France.

2. Rapport de Rémy Bethmont, secrétaire général

1) Organisation du bureau

Rémy Bethmont rappelle tout d'abord l'organisation du nouveau bureau telle qu'elle a été décidée lors de la réunion de bureau de juin 2013 puis annoncée sur la liste de messagerie :

Pierre Lurbe : Président, chargé des relations internationales.

Rémy Bethmont: secrétaire général.

Bernard Cros : trésorier, responsable du fichier adhérent et de la liste de diffusion.

Carle Bonafous-Murat : Vice-Président, chargé de la recherche (Commission Recherche, relations avec les sociétés savantes et les unités de recherche, doctorat, bourses de recherche).

Anne Page : Vice-Présidente, chargée des affaires scientifiques (revue, aide aux publications, prix de la recherche SAES / AFEA, relations avec les organismes et agences de recherche).

Laurent Roesch : Vice-Président, chargé du congrès et des relations avec l'AFEA.

Maryvonne Boisseau : Vice-Présidente, chargée des formations.

Claire Tardieu : Secrétaire adjointe formation, responsable de la commission Formations.

Françoise Baillet : Secrétaire adjointe, administratrice du site internet, chargée du bulletin.

Anne-Florence Gillard-Estrada : Trésorière adjointe, chargée de l'annuaire et des correspondants et de la veille documentaire.

2) Publication de l'annuaire 2014

La date limite pour envoyer des modifications en vue de la publication de l'annuaire 2014 est fixée au 30 octobre.

Les demandes de modification des notices individuelles sont à adresser directement à Bernard Cros (bernardcros@noos.fr).

Tout changement concernant les équipes de recherche, les sociétés savantes et les dénominations d'établissement sont à adresser à Rémy Bethmont (remy@bethmont.net).

Toute demande de modification envoyée après le 30 octobre ne pourra pas être prise en compte pour l'annuaire 2014. Ce délai plus court qu'à l'habitude devrait permettre à l'annuaire d'être publié plus tôt que les années précédentes.

3. Intervention de Laurence Belingard à propos du Fonds SAES

Le Fonds SAES a été créé en 2009 sur une proposition de Florence March, alors secrétaire générale de la Société. Depuis cette date, la collection est déposée à la bibliothèque de l'Université d'Avignon. Tous les ouvrages du Fonds sont accessibles par l'intermédiaire du prêt entre bibliothèques.

Depuis sa création, la collection croît régulièrement au rythme d'une centaine de références par an. Elle compte aujourd'hui plus de 450 titres.

Le Fonds SAES est né d'une intention double :

- d'une part, faciliter l'accès aux productions scientifiques des membres de la Société. Les tirages limités parfois prescrits par les éditeurs ont malheureusement tendance à compliquer l'accès à certaines études. Le Fonds SAES se veut un lieu de conservation de toutes ces références, accessibles à tous les membres de la société.

- d'autre part, améliorer la visibilité de la recherche menée au sein de la SAES. Chaque volume versé au Fonds est identifié grâce à un marquage particulier. Nous travaillons aussi à la mise en ligne d'un catalogue qui permettra d'effectuer facilement des recherches bibliographiques dans la

collection. Enfin, des expositions du Fonds SAES sont régulièrement organisées par la bibliothèque universitaire.

C'est également sur le catalogue du Fonds SAES que s'appuie le jury pour décerner chaque année le Prix de la Recherche SAES/AFEA qui récompense un ouvrage scientifique paru dans le champ des études anglophones.

Pour l'heure, le Fonds SAES ne reflète pas encore tout le dynamisme scientifique de notre Société, puisque seule une partie – environ 30% – des ouvrages et numéros de revues publiés par ses membres et annoncés sur la messagerie se retrouve dans les faits versée au Fonds. N'hésitez pas à informer vos éditeurs de l'existence de cette collection et de la possibilité d'y déposer un exemplaire de vos travaux.

Si vous souhaitez que vos publications soient versées au Fonds SAES, il suffit d'en envoyer une copie à l'adresse figurant ci-dessous. Deux fois par mois, les ouvrages reçus sont annoncés sur la messagerie de la Société. La liste des publications est également mise à jour chaque mois sur le site saesfrance.org.

Contact :

Laurence Belingard
Département Etudes Anglophones
UFR-ip ALL
Université d'Avignon
74 rue Louis Pasteur
84029 Avignon CEDEX 1

4. Rapport de Bernard Cros, trésorier

Fichier adhérents, annuaire et messagerie

Au 1^{er} octobre 2013, notre société comptait 2285 adhérents. Plus de 1500 messages de modification ont été reçus et traités depuis le 1^{er} janvier, ce qui a permis de mettre à jour le fichier en profondeur. Il est vital pour la bonne santé de notre institution que les collègues informent le trésorier le plus tôt possible des changements les affectant (état civil, adresses, email, téléphone, affectation, coordonnées bancaires) afin de maintenir le bon fonctionnement des outils de la société (annuaire, liste de diffusion, prélèvement). Un formulaire actualisé se trouve sur le site à la rubrique Adhésion, à renvoyer au trésorier (voir adresse au dos de l'Annuaire).

L'objectif du Bureau étant de publier l'annuaire plus tôt dans l'année pour qu'il puisse être utile autrement qu'entre mars et juin. Il y a quelques obstacles à surmonter, mais l'édition 2014 devrait sortir courant janvier et

l'édition 2015 en décembre 2014.

Avec 1818 abonnés, la messagerie de la SAES remplit son office. Une quarantaine d'adresses aol.com posent encore réellement problème.

Trésorerie

L'année de transition quelque peu complexe se poursuit et rend difficile les comparaisons avec les années précédentes. L'année écoulée a été marquée par une profonde réorganisation des comptes lancée par Bertrand Richet, dont le présent trésorier a poursuivi le travail. Pour rappel, la SAES disposait de quatre comptes éparpillés dans trois institutions différentes (compte courant, Livret A à la Caisse d'épargne, compte Valeurs mobilières en obligations à l'UFF, un CCP à la Banque Postale). À l'automne dernier, l'argent a été rapatrié au Crédit coopératif où trois comptes ont été ouverts, d'abord un compte courant en octobre 2012, puis deux comptes rémunérés au printemps 2013. Dans la mesure où la SAES n'est pas une institution financière, il a été décidé en concertation avec le Bureau de placer cet actif sur des comptes rémunérés faiblement, le but premier étant de ne pas perdre d'argent. La SAES dispose donc à l'heure actuelle de :

- *un compte courant* ;
- *un Livret A* (rémunération : 1,25%. Plafond : 76 500€) ;
- *un Livret A Association* (rémunération : 1,50%. Pas de plafond. Faible impôt sur les plus-values).

Ce changement de banque s'est aussi traduit par une grande simplification de la gestion, devenue entièrement dématérialisée (accès à distance 24h/24h via un PC, gain de temps, contact facilité avec la gestionnaire du compte, souplesse d'emploi pour les remboursements, versements de bourses, prélèvements, transferts de fond d'un compte à l'autre etc.).

Les cotisations demeurent la seule source de financement de notre société. Hormis pour une quarantaine d'adhérents, les chèques ont quasiment disparu, ce qui est une bonne chose pour la gestion. Du fait des modifications concernant les comptes, deux prélèvements ont exceptionnellement eu lieu pendant l'année 2012. Le prélèvement du 10 décembre 2012 au titre de la cotisation 2012 a coûté 1091,08€, dont 438€ du fait de 145 rejets (chaque rejet revenant à environ 3€, alors qu'un prélèvement coûte 0,29€). Après une campagne de relance soutenue, le prélèvement du 10 juin 2013 (cotisation 2013) n'a donné lieu qu'à 35 rejets, abaissant le coût global à 750,99€ (soit une économie de 341€). On ne saura donc trop insister sur la nécessité de faire suivre au trésorier les modifications bancaires.

Le prélèvement 2014 aura lieu le 1^{er} février afin de s'aligner sur la logique de l'adhésion, qui est basée sur l'année civile et non universitaire. Cependant, celui-ci sera affecté par une réforme européenne qui est en train de se mettre en place. Au plus tard le 1^{er} février 2014, tous les prélèvements

seront émis selon de nouvelles normes dites SEPA (Single European Payment Area), qui crée une gamme unique de moyens de paiement en euros, commune à l'ensemble des pays européens. Les paiements s'effectueront donc dans les mêmes conditions partout dans l'espace européen grâce à des identifiants de comptes bancaires harmonisés, qui passent au format IBAN (27 caractères pour les comptes français) ou BIC. Dans ce cadre, le mandat de prélèvement SEPA remplace automatiquement l'ancienne autorisation de prélèvement automatique. Mais les autorisations de prélèvements existantes et valides demeurent valables pour émettre des prélèvements et vous n'aurez donc aucune démarche à accomplir auprès de votre banque. Courant janvier, le trésorier informera par email les débiteurs du calendrier de prélèvement et de passage aux nouvelles normes, et par courrier postal les adhérents n'utilisant pas la messagerie (soit environ 450 personnes).

La SAES est financièrement saine et solide. L'analyse des dépenses révèle que les frais principaux, liés à l'annuaire, au fonctionnement et à ESSE (un tiers des dépenses), demeurent stables. La SAES avance la totalité des bourses aux bénéficiaires et l'AFEPA lui reverse sa quote-part l'année suivante une fois qu'elles ont été intégralement versées.

• Bilan au 31 décembre 2012 (en euros)

	<i>Crédit</i>	<i>Débit</i>
<i>ETAT AU 01/01/2012</i>	100 632,63	
MOUVEMENTS 2012		
<i>Cotisations</i>	64 635	
<i>Annuaire</i>		10 848,24
<i>Bourses</i>		5 275
<i>ESSE</i>		16 398
<i>Concours/recherche</i>		3 658,48
<i>Congrès</i>		2 160
<i>Revue</i>		1 600
<i>Fonctionnement bureau (dont AG)</i>		7 259,13
<i>Frais bancaires</i>		341,23
<i>Intérêts bancaires</i>	1 991,96	
	66 626,96	51 865,68
ETAT AU 31/12/2012	115 585,91	

Le trésorier demande à l'AG le quitus pour les comptes 2012, lequel est voté à l'unanimité.

• État de caisse au 30 septembre 2013 (en euros)

Compte courant	Livret A	Livret Association
12 093,38	76 500	53 500

• Mouvements au 30 septembre 2013 (en euros)

Au 30 septembre 2013	<i>Crédit</i>	<i>Débit</i>
MOUVEMENTS 2013		
<i>Cotisations</i>	66 106	
<i>Annuaire</i>		10 384,59
<i>Bourses (prévues : 17 000€)</i>	3 925	10 375
<i>ESSE</i>		16 380
<i>Concours/recherche</i>		1 510,39
<i>Revue</i>		800
<i>Fonctionnement bureau (dont AG)</i>	197	7 664,68
<i>Frais bancaires</i>		1 995,78
<i>Intérêts bancaires</i>	0	0
<i>Transferts</i>	65 431,57	130 000
ETAT AU 30/09/2013	142 093,38	

- Prévisions dernier trimestre 2013 (en euros)

COMPTE COURANT	<i>Crédit</i>	<i>Débit</i>
ETAT AU 30/09/2013		
MOUVEMENTS OCT-DEC		
<i>Cotisations</i>	0	0
<i>Annuaire</i>	0	0
<i>Bourses</i>		7250
<i>ESSE</i>	0	0
<i>Concours/recherche</i>	0	?
<i>Congrès</i>	0	0
<i>Revue</i>	0	0
<i>Rejets</i>	0	0
<i>Fonctionnement bureau + congrès et AG</i>		?
<i>Frais bancaires</i>		40
<i>Intérêts bancaires</i>		?
	0	7290
ETAT AU 30/09/2012	12093,38	

- Budget prévisionnel 2014

Un budget prévisionnel, aligné sur les deux années précédentes, est présenté sur la base de 2280 adhérents. Il prévoit en dépenses supplémentaires les crédits d'initialisation nécessaires au lancement de la nouvelle revue de la SAES, et à la refonte du site internet prévu courant 2014. Malgré cela, la balance devrait rester positive.

	<i>Crédit</i>	<i>Débit</i>
<i>Cotisations</i>	66 000	
<i>Annuaire</i>		11 000
<i>Bourses</i>	8 500	17 000
<i>ESSE</i>		16 300
<i>Concours/recherche</i>		3 000
<i>Congrès</i>		2 000
<i>Subventions revues</i>		1 500
<i>Rejets</i>		150
<i>Fonctionnement bureau</i>		7 500
<i>Frais bancaires</i>		1 000
<i>Intérêts bancaires</i>	?	
<i>Revue SAES</i>		6 000
<i>Site Internet</i>		6 000
	74 500	71 450

5. Intervention de Pierre Cotte, Président du CNU

Gestion des carrières 2013

La session a eu lieu du 27 au 30 mai.

CRCT

La dotation pour 2013 était de 10 semestres, contre 11 les années précédentes, pour 70 candidats (20 PR et 50 MCF) ; il y avait 60 candidats en 2012. Le CNU a donné 7 semestres à des Maîtres de Conférences préparant une HDR. Les bénéficiaires, qui appartiennent à 7 établissements et ont des spécialités de recherche différentes, avaient des projets précis et avancés ; ils avaient le soutien d'un directeur et une date approximative de soutenance. Tous les collègues, Maîtres de Conférences et Professeurs, présentant un bon projet n'ont pu obtenir le semestre qu'ils demandaient, faute de possibilités, cette année encore.

Avancement de grade

Les possibilités de promotion étaient les suivantes : Hors Classe MCF 34 (36, 36, 31) – entre parenthèses les chiffres des trois dernières années en commençant par 2012 –, 1^{ère} Classe des Professeurs 14 (14, 16, 16), 1^{er} échelon de la Classe Exceptionnelle 7 (7, 7, 6), 2^{ème} échelon 1 (2,1,1).

On regrette le faible nombre des promotions à la première classe des

professeurs. La difficulté pour obtenir cet avancement n'est pas de nature à favoriser la recherche.

Pour la quatrième année consécutive le nombre des candidats à un avancement diminue, vraisemblablement parce que le dossier est difficile à constituer. La liste des promus a été publiée. Quelques remarques peuvent être ajoutées.

Chez les Maîtres de Conférences 343 collègues, des 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons de la Classe Normale, étaient promouvables à la Hors Classe. Il y avait 87 candidats seulement (81, 87, 104, 146), la moitié au 7^{ème} échelon. Les 34 promus sont dans 20 établissements de taille et de vocation différentes ; ils sont majoritairement au 7^{ème} échelon, ils ont entre 41 et 67 ans et leur âge moyen est de 48 ans et demi. Les postes de professeur devenant moins nombreux, le CNU peut promouvoir à la Hors Classe des candidats préparant une HDR ou ayant ce diplôme.

Chez les Professeurs il y avait 182 promouvables à la 1^{ère} Classe et 70 candidats (91, 96, 113, 139). Les 14 promus sont dans 12 établissements ; ils sont aux 5^{ème} et 6^{ème} échelons, ils ont entre 41 et 62 ans ; leur âge moyen est de 50 ans.

Les promouvables à la Classe Exceptionnelle 1^{er} échelon étaient 100 ; il y avait 45 candidats (34, 43, 49, 59). Les 7 promus, qui sont au troisième échelon de la 1^{ère} classe, sont dans 6 établissements ; ils ont entre 47 et 63 ans et leur âge moyen est de 55 ans.

Au 2^{ème} échelon il y avait 12 promouvables et 4 candidats (5, 4, 2, 3).

Les différentes spécialités des anglicistes sont représentées parmi les promus. Les avis des établissements sur les candidats, hétérogènes et difficiles à exploiter, ont peu joué dans les décisions. Le CNU n'a pas voulu que l'avis qu'il était invité à donner en retour puisse servir à une évaluation locale ; celui-là a toujours été favorable.

Pour l'attribution des CRCT et pour les promotions, le CNU aime les dossiers complets et clairs. Les candidats doivent donner des indications sur toute leur carrière (pas seulement sur les dernières années) en distinguant l'enseignement, la recherche, l'administration locale, l'organisation et l'animation de la recherche. La liste des activités de recherche doit distinguer communications, participations diverses et publications ; la liste des publications doit avoir des rubriques.

Qualifications 2014

Il est nécessaire d'être qualifié par le CNU pour être candidat aux postes de MCF ou PR à pourvoir dans les établissements pendant l'année universitaire. Pour demander la qualification il convient de s'inscrire sur ANTARES, le serveur du Ministère, qui est ouvert du 10 septembre au 24 octobre 2013 (16 heures, heure de Paris). Cette inscription est distincte des

démarches effectuées dans les établissements en prévision des soutenances et elle doit être effectuée au plus tôt, le site du Ministère pouvant être saturé dans les derniers jours avant sa clôture.

Les rapporteurs des candidats seront mis en ligne sur GALAXIE à partir du 25 novembre et la thèse ou l'HDR doit avoir été soutenue le vendredi 13 décembre au plus tard.

Le dossier de candidature peut être envoyé aux deux rapporteurs jusqu'au jeudi 19 décembre 2013 à minuit (heure de Paris). Le cachet de la poste faisant foi tout dossier envoyé après cette date sera refusé. Le dossier doit comporter, sous peine de refus également, les pièces obligatoires prévues dans l'arrêté du 16 juillet 2009 et les pièces complémentaires demandées par la 11^{ème} section, qui sont indiquées sur le site du Ministère (thèse pour la qualification aux fonctions MCF, dossier d'habilitation complet, avec la synthèse, pour la qualification aux fonctions de Professeur, traduction en français ou en anglais des documents et des travaux rédigés dans une autre langue, version papier de toutes les pièces, recherche comprise pour les deux qualifications). Il est recommandé à nouveau de ne pas attendre la date limite pour envoyer ses dossiers. Les rapporteurs du CNU accepteront après cette date les rapports de soutenance ou attestations de diplôme que les candidats recevraient après le 19 décembre; il est cependant demandé aux présidents de jurys de faire diligence pour établir les rapports de soutenance.

Le CNU se réunira fin janvier et début février pour la session des qualifications; les résultats de la qualification seront affichés par le Ministère avant fin février. En cas de refus les candidats pourront demander communication de leurs rapports jusqu'au 30 octobre 2014. S'ils ont eu deux refus consécutifs ils pourront faire appel au groupe jusqu'au 8 avril à minuit et les groupes se réuniront en commission d'appel entre le 1^{er} mai et le 5 septembre 2014.

Prime d'Excellence Scientifique

A partir de 2014 le CNU devrait expertiser les dossiers des candidats à la P.E.S. Comme la commission qu'il remplacera, il donnera un avis à l'intention des Universités qui le lui demanderont, celles-ci étant seules habilitées à donner la prime. Des réunions prochaines de la CPCNU devraient établir les modalités du fonctionnement du CNU dans l'exercice de cette nouvelle mission.

6. Secteur Formations : interventions de Maryvonne Boisseau et Claire Tardieu

Le bureau de la SAES a décidé d'asseoir l'existence du secteur Formations en le confiant à deux membres du bureau, Maryvonne Boisseau et Claire Tardieu, et en dotant la commission Formations, mise en place à

l'initiative de Jean Viviès et François Poirier en 2009, de statuts, à l'instar du secteur recherche.

Suite à la disparition de François Poirier, Albert Hamm puis Anne-Florence Gillard-Estrada en ont assuré la présidence et conduit les travaux. Après consultation des membres de cette commission, une commission renouvelée a été cooptée par le bureau qui soumet alors sa composition et ses statuts au vote de l'Assemblée.

Le bureau de la SAES tient à remercier chaleureusement tous les membres de cette commission de leur contribution à la réflexion sur un certain nombre de questions, notamment : Jean-Claude Bertin, Camille Fort, Jeffrey Hopes, Manuel Jobert, André Kaenel, Claire Larssonneur, Marie-Annick Mattioli, Anne-Marie Roussel, ainsi qu'Albert Hamm et Anne-Florence Gillard-Estrada pour en avoir assuré tour à tour la présidence.

Que soient également remerciés les collègues qui poursuivent leur engagement au sein de la commission et ceux qui ont accepté de la rejoindre.

Compte tenu du rythme des réformes à mettre en œuvre, de l'évolution de notre métier et de l'université, les perspectives de travail ne manquent pas. Il sera nécessaire en effet de suivre l'évolution de la réforme des Masters MEEF et des concours (CAPES rénové notamment). Très vite, la révision des maquettes de licence sera à nouveau à l'ordre du jour ainsi que la simplification des intitulés de Masters et ses conséquences en raison des recommandations du cadre national des formations. Des pratiques émergentes feront aussi l'objet de la réflexion de la commission, comme les MOOC (Massive Online Open Courses), le développement de l'enseignement en anglais à l'université, ou encore la formation continue, sachant que cette liste est loin d'être exhaustive.

Les statuts et la composition de la commission renouvelée soumise à l'approbation de l'AG sont les suivants : La SAES dispose d'une commission chargée des questions de formation. Cette commission, qui se réunit au moins deux fois par an comporte 13 membres :

4 membres de droit :

- le /la président(e) de la SAES,
- le /la vice-président(e) aux formations
- le/la secrétaire adjoint(e) chargée de la formation
- le/la vice-présidente études (formation) de l'AFEA
- 9 membres, adhérents de la SAES.

Le bureau veillera à ce que la liste définitive respecte les différents équilibres (disciplines, parité hommes/femmes, répartition géographique, champs d'expertise) nécessaires au bon fonctionnement de la commission.

La durée du mandat des membres de la commission chargée des formations est de deux ans, renouvelable une seule fois.

Sa composition est votée en assemblée générale sur proposition du bureau.

La commission se réserve le droit d'inviter des personnalités extérieures, disposant d'une voix consultative.

Composition de la commission

Jean Albrespit, (Pau-Pays de l'Adour)

Maryvonne Boisseau (Strasbourg, VP chargée des formations)

Cédric Bruderemann (Paris 6 – Pierre et Marie Curie, secrétaire général de l'ARDA)

Karin Fischer (Orléans)

Marie Nadia Karsky (Paris 8)

Pierre Lurbe (Montpellier 3, président de la SAES)

Marie-Annick Mattioli (Paris Descartes)

Monica Michlin (Paris Sorbonne, VP Études AFEA)

Isabelle Pitiot-Schmitt (Université de Bourgogne)

Anne-Marie Roussel (ENS Cachan)

Cédric Sarré (ESPE Paris)

Maria Tang (Rennes 2)

Claire Tardieu (Sorbonne Nouvelle, secrétaire adjointe aux formations, responsable de la commission, présidente de l'ARDA).

Les statuts et la composition sont approuvés à l'unanimité des membres présents à l'AG du 4 octobre 2013. Une première réunion est prévue dans un délai aussi court que possible.

Avant de passer la parole à Mme la Présidente du jury de l'agrégation externe et MM. les Présidents des jurys du CAPES, Maryvonne Boisseau présente un bilan succinct de l'agrégation interne transmis par Mme Lhéréty, présidente du concours, ne pouvant être présente en raison d'autres obligations. Mme Lhéréty souhaite vivement que les universités continuent d'offrir une préparation à l'agrégation interne. Ce concours, dit-elle, « souffre d'un manque de lisibilité ». Or c'est là une façon de faire évoluer sa carrière pour des candidats extrêmement motivés. Elle précise la nature de quelques allègements apportés (consulter le rapport en ligne pour plus de détails) :

- l'épreuve de traduction : la partie explication ne portera plus que sur deux segments et non trois ;
- la partie « faits de langue » de l'épreuve orale ne se confond pas avec une

« mini leçon de linguistique » ;

- Cette épreuve est bien une épreuve « d'exposé de la préparation d'un cours, et non d'autre chose, en stricte référence au règlement du concours ».

7. Intervention de Claire Charlot, Présidente du jury de l'Agrégation externe

Madame Claire Charlot remercie le Président de la SAES de l'avoir invitée à présenter le **bilan de la session 2013** de l'Agrégation externe d'Anglais.

Pour rappel, 167 postes ont été mis au concours à la session 2013, soit une augmentation de près d'un tiers (39 postes - 30,5%) par rapport à la session 2012 (128 postes), alors que dans le même temps la proportion de candidats inscrits au concours (2348) augmentait de 10,5%.

Les épreuves d'admission ont été organisées au Lycée Jacques Decour, dans le 9^e arrondissement de Paris, du 10 juin au 6 juillet 2013 et les résultats ont été proclamés par le Ministère via internet le 8 juillet 2013.

Si l'on examine tout d'abord **les statistiques de la session 2013**, on constate qu'il y a eu une très légère augmentation du seuil d'admissibilité, qui passe de 7,15 sur 20 en 2012 à 7,25 en 2013. Le seuil d'admission est très légèrement inférieur à celui de 2012 – 8,56 sur 20 en 2013 par rapport à 8,87. Cette stabilité d'une session à l'autre est remarquable au vu de l'augmentation du nombre de postes (128 à 167) et donc de candidats admissibles (288 à 365). Globalement, un candidat qui présente toutes les épreuves de l'écrit sans avoir de note éliminatoire a plus d'une chance sur trois d'être admissible. Le pourcentage des admissibles (au nombre de 365) par rapport aux candidats non éliminés (963) est en effet de 37,90%, une proportion en augmentation par rapport à 2012 (35,64%). La proportion des admis par rapport aux présents était de 16,31%.

On constate également une grande stabilité lorsque l'on examine de plus près la part d'admissibles et d'admis par option. Tout comme en 2012, plus d'un admissible sur deux (51%) a choisi l'option A (52% en 2012), un admissible sur trois l'option B (30% contre 29%) et un admissible sur cinq l'option C (18% contre 19%). La tendance s'accroît lorsque l'on regarde la proportion des admis : 58% pour l'option A, 27% pour l'option B et 16% pour l'option C.

Mais si l'on rapporte le nombre d'admis à celui des admissibles, par option, on constate que le taux de réussite des admissibles est de 51% pour les littéraires (option A), de 41% pour les civilisationnistes (option B) et de 39% pour les linguistes.

La moyenne des candidats admissibles était de 9,31 sur 20 ; celle des

candidats admis : 10,44 sur 20. Il faut savoir que l'Agrégation est un véritable concours où chaque centième compte. Si l'on note un écart de 6,88 points entre le premier lauréat et le dernier (15,44-8,56), l'écart entre le 1^{er} et le 2^e lauréat est de deux centièmes et l'écart entre le dernier admis et le premier collé de quatre centièmes. Il est important de rappeler aux candidat(e)s que chaque épreuve compte et qu'il ne faut rien négliger ni faire d'impasse, comme cela a été le cas pour certains candidats lors de la première épreuve. Comme à toutes les sessions, on observe des remontées spectaculaires de certain(e)s candidat(e)s à l'oral, le total des coefficients des épreuves d'admission (11) étant le double de celui des épreuves d'admissibilité (5).

Le profil sociologique des admis reste sensiblement le même qu'à la session dernière, à ceci près que l'on observe une diminution de la proportion de certifiés qui réussissent le concours une fois admissibles : 16,2% en 2013 contre 21,9% en 2012. Le taux d'admission par rapport à l'admissibilité est de 1 sur 4 (24%), pour les certifiés, de presque 100% (97%) pour les normaliens dont on compte 12 représentants parmi les vingt premiers. La première lauréate est issue de l'ENS Lyon et a préparé l'option A. On compte dans les cinq premiers au moins un représentant de chaque option. On saluera ici des performances époustouflantes dont celle de la troisième lauréate qui a obtenu une moyenne de 17,07 sur 20 aux épreuves d'admission.

L'Agrégation reste encore une affaire de femmes. On compte parmi les admissibles de 2013 79,7% de femmes et 20,3% d'hommes et parmi les admis 80,8% de femmes et 19,2% d'hommes. Pourtant le nombre d'hommes admissibles était le plus élevé de ces dernières années – 74 contre 59 en 2012, 40 en 2011 et 44 en 2010. Le taux de réussite reste néanmoins à peu près identique, celui des femmes étant légèrement supérieur (46,39%) à celui des hommes (43,24%), ce qui n'était pas le cas en 2012, les hommes réussissant alors nettement mieux proportionnellement (55,9% contre 41,5%).

L'âge des candidats varie beaucoup. Il y avait un écart de 34 ans entre le candidat admis le plus âgé (56 ans) et le candidat le plus jeune (22 ans) ; à la dernière session, l'écart était de 42 ans. L'âge typique auquel réussir l'agrégation est entre 24 et 26 ans.

La session se clôt avec les retours sur écrits et sur oraux. A ce jour tous les membres du directoire ont fait les retours sur oraux aux 31 candidat(e)s qui en avaient fait la demande auprès de la présidente du concours. Concernant les retours sur écrits, assurés par la présidente, 18 ont déjà été faits et 19 sont en cours. Les demandes sont acceptées jusqu'à la fin du mois d'octobre, date de clôture de la session 2013. Il est souhaitable d'encourager les candidats malheureux aux écrits de contacter le directoire pendant la période des oraux. La procédure est expliquée dans le rapport de jury. Afin d'aider les préparateurs et les candidat(e)s, les annales des sujets de la session

2013 ont été mises en ligne.

Claire Charlot tient à remercier les membres du jury pour leur bienveillance envers les candidats et leur efficacité durant toute la session 2013.

La session 2014

Du point de vue de la gestion du concours, deux nouveaux membres arrivent au directoire de l'Agrégation : Madame Laure Gardelle (Maître de conférences à l'ENS-LSH Lyon), Secrétaire générale, et Monsieur Jean-Luc Maître (Inspecteur Général de l'Education Nationale), Vice-président. Madame Charlot profite de ces nouvelles pour rendre hommage à tout le travail accompli, avec dévouement et bonne humeur, par Bertrand Richet. L'âge de l'informatique et du numérique a fait son entrée au concours et la minutie et l'expertise de Bertrand Richet ont eu raison de pratiques ancestrales fastidieuses, et de la résistance de certains collègues à entrer dans la modernité. Le gain de temps pour la gestion du concours a été très appréciable. Que Bertrand Richet en soit ici vivement remercié.

Le nombre de postes dont sera dotée l'Agrégation à la session 2014 est légèrement supérieur à celui de la session 2013 (3 postes de plus), une excellente nouvelle pour les candidats. Les épreuves d'admissibilité seront organisées du 18 au 21 mars inclus. Et la date impérative de la fin de l'oral sera le 4 juillet 2014 pour une proclamation des résultats le 6 juillet.

Claire Charlot rappelle aux candidat(e)s (par l'intermédiaire des préparateurs) qui auraient des impératifs au moment des oraux de la prévenir (clairecharlot@wanadoo.fr) AVANT la proclamation des résultats de l'admissibilité dans la mesure où le calendrier sera très serré et les changements extrêmement difficiles en raison du chevauchement entre les deux sessions d'oral du Capes « nouveau format » et « exceptionnel » et celle des oraux de l'Agrégation. Claire Charlot demande aux collègues qui ont des candidats qui postulent à des contrats doctoraux de lui communiquer leurs noms et les dates des réunions auxquelles ils pourraient être convoqués en amont de la proclamation de l'admissibilité. Ceci lui permettra d'avoir toutes les données à temps pour établir les convocations le jour de la réunion d'admissibilité. Il est important de rappeler aux candidat(e)s que la convocation qu'ils reçoivent du Ministère est impérative sauf cas de force majeure.

En conclusion, Claire Charlot remercie l'auditoire de l'avoir écoutée et remercie chaleureusement les membres du Bureau de la SAES qui assurent l'interface entre les adhérents de l'association et le directoire du concours.

8. Intervention de M. Bertrand Richet, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, Président du jury du CAPES externe 2013-2

Les écrits du Capes 2013-2 (dit également session exceptionnelle ou session 2014 anticipée) se sont bien déroulés en juin/juillet 2013 en dépit d'un calendrier serré. L'ensemble des membres du jury, les services du Ministère et les services académiques ont tout mis en œuvre pour que les opérations se passent dans les meilleures conditions.

Sur les 5724 inscrits au Capes et au Cafep (concours du privé), 3753 se sont présentés aux deux épreuves, soit deux tiers des inscrits. Le nombre de postes offerts au concours est respectivement de 1260 pour le Capes (environ 2,5 présents par poste) et de 125 pour le Cafep (environ 5 présents par poste).

A l'issue de la période de correction, 1916 candidats ont été déclarés admissibles au Capes (soit 61% des présents, avec une barre d'admissibilité fixée à 5,73) et 133 au Cafep (21% des présents, barre à 8,53). Un certain nombre d'admissibles du Capes 2013-2 ont été entre temps déclarés admis à la session ordinaire du Capes 2013 et n'ont pas vocation à être présents lors des oraux d'admission.

Cette donnée a conduit à augmenter le nombre d'admissibles au Capes, tout en respectant la contrainte du nombre de places disponibles en académie pour accueillir les contractuels admissibles. Ce contrat offre aux candidats la possibilité d'acquérir une première expérience devant les classes. Elle est en général bien vécue par eux et on peut préjuger d'une plus grande aptitude des candidats se présentant à l'oral à se projeter dans l'exercice du métier.

Les oraux d'admission auront lieu au lycée Montchapet de Dijon en juin / juillet 2014. Il est difficile à ce stade de donner des dates précises, qui dépendent de la capacité d'accueil du lycée, donc du nombre de commissions qui peuvent travailler en parallèle et incidemment du nombre de candidats pouvant être accueillis lors de chaque série. Le Ministère souhaite que la liste d'admission soit déposée au plus tard début juillet.

9. Intervention de Monsieur Antoine Mioche, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, Président du jury du CAPES externe

La session 2012 du CAPES d'anglais donnait les signes d'une relative stabilisation. Dans un contexte par ailleurs en évolution, la **session ordinaire de 2013** donne à penser que cette tendance se confirme. Le nombre d'inscrits au CAPES était cette année en augmentation de 10,7% pour atteindre 3006,

soit 4,6% de moins seulement qu'en 2011 (3152 inscrits). Les inscriptions au CAFEP, le concours de l'enseignement privé, étaient elles aussi plus nombreuses (+707 inscrits, soit 8,4% de plus).

Malgré un taux d'absentéisme encore important – environ 36% des candidats à l'un ou l'autre concours sont absents aux deux épreuves – le nombre de candidats présents est lui aussi en hausse : 2357 au total, à comparer avec des chiffres de 1877 en 2011 et 2029 en 2012. Avec le passage de 790 à 1050 postes ouverts au CAPES (+33%), le ratio de candidats présents par poste ne suit naturellement pas : il s'établit à 1,8, contre 2,2 en 2012. Ce phénomène purement mathématique ne s'observe pas au CAFEP où, le nombre de postes étant inchangé, le ratio s'établit à 3,7.

Le travail des candidats selon le format d'épreuves introduit en 2011 n'appelle guère d'observations. Comme en 2012, cependant, on relève, parmi les copies de commentaire dirigé, une proportion notable de compositions brèves, voire très brèves, ce qui ne préjuge certes ni leur qualité ni la note attribuée, mais ne laisse pas d'interroger sur le degré de préparation de leurs auteurs. Il semble donc utile de rappeler l'importance accrue, en l'absence de programme à l'écrit, d'engager dès la première année d'université l'apprentissage d'un large éventail de connaissances ainsi que des méthodologies utilisées en littérature et en civilisation. Le conseil vaut aussi bien pour la traduction, où le manque de maîtrise de l'une ou l'autre langue éclate parfois de manière étonnante à ce niveau d'études, nonobstant le travail excellent que le jury a aussi l'occasion de lire.

A l'oral, auquel 1498 candidats ont été déclarés admissibles (1231 au CAPES ; 257 au CAFEP), le jury a eu le plaisir d'entendre et de récompenser un grand nombre de prestations de valeur. La meilleure moyenne s'établit à 19,825 / 20. Quatorze candidats ont obtenu la note de 20 / 20 – et 201 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 / 20 – à l'une au moins des deux épreuves.

La grande diversité de provenance géographique et d'expérience professionnelle, ainsi que l'absence de spécialisation par épreuve, des membres du jury à l'oral, constituent pour les candidats la garantie que leurs prestations sont, comme à l'écrit, évaluées sur la base de sujets réalistes et de critères largement partagés : les membres du jury ont conscience de recruter de futurs collègues. C'est ce dont rendent compte ces très bonnes notes, et d'autres encore, honorables, qui valorisent les qualités observées chez les meilleurs candidats : connaissance de la langue et de la culture des pays anglophones, capacités d'analyse et de présentation, qualités d'expression en français comme en anglais, disposition à se projeter dans le contexte d'exercice du métier d'enseignant.

Si le jury, cette année encore, n'a pas jugé possible de pourvoir tous les postes au CAPES, il n'en demeure pas moins que le nombre de candidats

déclarés admis (780, dont un à titre étranger) est en augmentation de 18,3% par rapport à la dernière session (659 admis pour 790 postes).

S'agissant des **sessions futures du concours** (maquette du 19 avril 2013), il est possible d'apporter quelques précisions en complément des sujets zéro et de leurs notes de présentation.

En **composition étrangère** (première épreuve de l'écrit), dans les limites du programme du concours, un sujet de littérature pourra prendre appui sur les notions des programmes généraux de collège et de lycée aussi bien que sur les thématiques de littérature propres à l'enseignement de littérature étrangère en langue étrangère du cycle terminal du lycée. Lorsque c'est pertinent, on pourrait imaginer inversement qu'un sujet de civilisation prenne appui sur une thématique inscrite au programme de littérature étrangère en langue étrangère (le voyage, par exemple, cette année). Dans la mesure où cette possibilité pourrait paraître d'une mise en œuvre comparativement moins aisée ou naturelle aux collègues civilisationnistes, elle ne sera toutefois pas exploitée à la session 2014.

A tous, littéraires et civilisationnistes, il n'est pas inutile de redire que l'exercice ne porte au demeurant pas sur la maîtrise des notions et thématiques : celles-ci constituent un élément de cadrage pour les préparations et un point d'ancrage pour les documents-supports, mais non un objet d'évaluation. Il s'agira bien, pour les candidats, de conduire un commentaire comparé, dans lequel les documents du dossier seront étudiés en eux-mêmes et prioritairement en référence les uns aux autres, sans que cela interdise de chercher une aide à la lecture dans celle(s) des notions et thématiques dont ils seraient susceptibles de relever (pour illustrer, le sujet zéro de civilisation n'est pas un sujet sur l'architecture, mais bien un sujet sur les rapports entre histoire et mémoire, que l'on peut rattacher à la notion « tradition et modernité »).

Le jury a conscience que certains documents pourront se rattacher à plus d'une notion ou thématique. Cela sera sans doute moins souvent le cas pour un ensemble de documents que pour un document considéré isolément, mais, dès lors qu'une multiplicité d'angles d'approche apparaîtrait légitime et justifiée par l'économie générale d'un dossier, le jury en tiendrait bien sûr compte.

Concernant l'épreuve de **traduction**, le Ministère de l'Éducation nationale a fait connaître à l'inspection générale, sollicitée une nouvelle fois à la rentrée pour les sujets zéro après avoir fait les propositions initialement mises en ligne en juillet dernier, qu'il n'y a pas lieu de percevoir d'ambiguïté dans l'écriture du « 2° » du « A » de l'arrêté du 19 avril 2013 portant définition des épreuves d'admissibilité de la section « langues vivantes étrangères » du CAPES – où il est précisé que la seconde épreuve consistera en une « *traduction (thème ou version au choix du jury)* ». Dans l'attente de

la publication d'un modificatif de la mention explicative qui, elle, fait référence aux « *textes proposés à l'exercice* », il ne pourra donc être proposé aux candidats qu'un seul type d'exercice de traduction, thème ou version, mais le texte actuel sera interprété comme autorisant la présence d'un ou de plusieurs textes-supports (par exemple, un ou plusieurs textes de version dans un même sujet). En anglais, le choix a été fait d'un support unique. Les ajustements rendus nécessaires par cette mise au point ne remettent pas en cause la nature des exercices proposés (traduction et réflexion linguistique).

Les exercices de réflexion linguistique en thème n'exigeront pas des candidats de connaissances approfondies en linguistique française. D'une part, comme les sujets zéro et leur note de présentation le laissent voir, seront choisies des formes ordinaires et habituelles de la langue française (par exemple, déterminants, mise en relation de deux noms, pronoms relatifs, subjonctif). Sur cette base, d'autre part, il ne sera pas demandé dans les exercices de mener une analyse du français.

Les candidats devront plus simplement, dans une première partie, mobiliser des connaissances de base leur permettant d'évoquer le phénomène concerné en français – par exemple : pour les déterminants, l'article indéfini, l'extraction, l'article défini, le fléchage ; pour le groupe nominal composé, la relation entre des noms assurée par « de » ; pour le pronom relatif, le remplacement d'un groupe nominal identifié comme antécédent ; pour le subjonctif, la suspension de la validation – et de prendre appui sur l'observation des occurrences du phénomène dans le texte proposé pour se demander s'ils les traduiraient par des formes identiques ou non. Il s'agit là, sous la forme d'un propos appelé à être assez bref, d'un temps initial de réflexion sur les possibilités qui s'offrent, compte tenu des ressources des deux langues. La seconde partie de l'exercice, articulée à la première, mobilise alors des apprentissages de linguistique anglaise classiques afin de justifier des choix de traduction.

10. Interventions du Vice-Président chargé de la Recherche et de la Vice-Présidente chargée des affaires scientifiques

Prix de la recherche SAES/AFEA

Anne Page rappelle les principaux éléments du règlement du Prix de la Recherche SAES/AFEA votés lors de l'Assemblée Générale de mai 2013.

- Dotation du Prix (1000 euros), effective, sur décision des bureaux de l'AFEA et de la SAES, dès l'édition 2013 du Prix
- Désignation, mandat et renouvellement des membres du jury :

- Le jury est composé de 12 professeurs désignés par les bureaux des deux Sociétés sur proposition du jury
- Le jury une fois constitué élit en son sein le président et un bureau (président, vice-président, et assesseur)
- Le mandat des membres du jury est de 4 ans, non renouvelable.

Le jury et le bureau 2014 sont en instance de renouvellement.

Article 1 : **Définition.** Le Prix de la Recherche SAES/AFEA récompense un ouvrage en recherche anglophone publié pendant l'année civile précédant la réunion du jury. Ce prix sera doté de la somme de mille (1000) Euros.

Article 2 : **Financement.** Le montant du prix sera financé, à part égale, par les deux Sociétés. Les deux Sociétés se chargent en outre, à part égale, des frais afférents à la tenue des jurys.

Article 3 : **Composition du jury**

Le jury est composé de 12 professeurs représentant les différentes spécialités de l'anglistique.

Le jury une fois constitué élit en son sein le président et un bureau composé du président, du vice-président, et de l'assesseur.

Le mandat des membres du jury est de 4 ans, non renouvelable.

Les président(e)s de la SAES, de l'AFEA, de l'EAAS et d'ESSE, et les membres du bureau de ces sociétés, ne peuvent pas être membres du jury. Il peut être fait appel à des rapporteurs extérieurs qui aideront le jury dans sa tâche de sélection des ouvrages.

Article 4 : **Désignation du jury**

Les membres du jury sont désignés par les bureaux des deux sociétés, sur proposition du jury.

Article 5 : **Compétence et fonctionnement du jury.** Le jury est souverain et libre de ses choix. Les membres du jury qui ont été directeurs de thèse ou garants d'HDR ne rapportent pas sur les ouvrages qui seraient issus des travaux qu'ils ont dirigés ou encadrés. Les membres du jury ne rapportent pas sur les travaux de collègues appartenant au même établissement qu'eux. La teneur des délibérations du jury est secrète.

Article 6 : **Eligibilité.** Sont éligibles les ouvrages de chercheurs français ou étrangers en poste dans un établissement d'enseignement et/ou de recherche français ou étranger, membres de l'AFEA ou de la SAES.

Sont concernés : les monographies de recherche (rédigées par un ou deux auteurs), les recueils d'articles par une même personne, les éditions et traductions critiques, les thèses publiées.

Ne sont pas concernés : les ouvrages à vocation pédagogique, les recueils

collectifs d'articles, les actes de colloque.

Ne sont pas éligibles au prix : les ouvrages des membres du jury en exercice, des présidents de la SAES, de l'AFEA, de l'EAAS et d'ESSE, des membres en exercice des bureaux de ces sociétés.

Article 7: **Modalités.** La liste des ouvrages éligibles est établie par le jury en début d'année civile, à partir des ouvrages reçus par le (la) secrétaire général(e) de chaque association. Les auteurs dont les ouvrages ont été retenus seront informés par courrier électronique. Ils donneront leur accord éventuel pour participer au concours et s'engageront à envoyer, dans les délais demandés, trois exemplaires de leur ouvrage à l'assesseur du jury. Ces exemplaires ne seront pas renvoyés à leurs auteurs après publication du résultat.

Article 8: **Proclamation du résultat.** Le résultat est proclamé à l'automne et le Prix remis conjointement par les deux associations à l'issue de l'une ou l'autre des Assemblées Générales du mois d'octobre de la SAES et de l'AFEA. Le nom du lauréat/de la lauréate sera communiqué à la presse nationale.

Revue de la SAES

Rappel du calendrier :

- **juin-septembre 2013**, réception des candidatures au premier comité de rédaction de la revue

- **septembre 2013**: réunion du comité de pilotage, propositions au Bureau de la SAES. Les travaux du comité de pilotage ont pris fin lors de cette réunion. Anne Page remercie une fois de plus tous les membres qui ont œuvré depuis un an pour la mise en place de la revue

- **septembre 2013**: réunion du Bureau, proposition à l'Assemblée Générale

- **octobre 2013** : l'AG de la SAES vote la composition du premier comité de rédaction

Titre de la revue : *Angles : French Perspectives on the Anglophone World*

L'AG procède au vote sur le titre : unanimité moins un contre.

Anne Page présente la composition du comité de rédaction proposé par le Bureau de la SAES :

1. Judith Barna (ESPE, Lille-Nord de France)
2. Yan Brailowsky (Paris Ouest-Nanterre)
3. Gilles Col (Poitiers)
4. Jean Kempf (Lyon 2)

5. Joanny Moulin (Aix-Marseille)
6. Marie Pecorari (Paris-Sorbonne)
7. Pauline Schnapper (Sorbonne Nouvelle, Paris 3)
8. Mélanie Torrent (Paris-Diderot)

L'AG procède au vote sur la composition du comité de rédaction :
unanimité moins un refus de vote et une abstention.

Le calendrier de mise en place de la revue est le suivant :

- **décembre 2013**, première réunion du comité, élection du/de la rédacteur/rédactrice-en-chef (responsable du premier numéro). Il/elle contacte directement un premier vivier d'auteurs. Constitution du comité de lecture, préparation de la feuille de style
- **Janvier 2014**: CFP pour les articles restants et les « hors thème », sélection des propositions
- **1^{er} septembre 2014**: dépôts des tapuscrits
- **15 mars 2015**: parution du n°1

Prix de la Recherche SAES/AFEA

Introduction du Président du Jury, Pr. Dominique Sipièrè

Entre janvier et juin 2013 notre jury de douze personnes, équilibré et d'excellente humeur - 'efficient and happy' selon le mot de Mountbatten - a lu trente huit ouvrages publiés par des membres de nos deux associations (tous parus en 2012) qui témoignent heureusement du dynamisme de nos sociétés savantes. Il a étudié les 80 pages de ses rapports (échangés sur le web) et a enfin sélectionné trois excellents « nominés » le 18 juin.

Avant de parler des élus et de la lauréate, je voudrais saluer ce jury compétent, organisé et ouvert qui va être profondément renouvelé en 2014. Il doit beaucoup à son assesseur Martine Schuwer, à sa Vice Présidente Liliane Louvel, mais aussi aux membres de 2013 : Agnès ALEXANDRE-COLLIER, Agnès DERAÏL, Jean Paul GABILLIET, Claire GHEERAERT, Anne-Marie PAQUET-DEYRIS, Michel PRUM, Michel PETIT, Nigel QUAYLE et Marie-Claire ROUYER-DANEY. Je remercie chacun d'eux pour leur pertinence, leur énorme disponibilité et leur sourire.

Parmi les trente huit ouvrages lus, douze concernaient le domaine USA, vingt trois la Grande Bretagne (dont huit évoquaient William Shakespeare !), quatre la linguistique ou la traduction et un seul le Commonwealth.

Le vote de juin a distingué le superbe ouvrage de Julie Vatain parmi les trois nominés de juin mais je veux d'abord rendre hommage aux deux excellents livres arrivés seconds ex-aequo :

Thomas CONSTANTINESCO est l'auteur de : *Ralph Waldo Emerson. L'Amérique à l'essai /*, préface de Mathieu DUPLAY, Editions Rue d'Ulm / Presses de l'Ecole normale supérieure, Paris, 2012, 268 p.

Et :

Vincent ROGER a publié un très beau *Le Cœur et la Croix, esthétique baroque, Richard Crashaw (1612-1649)*, préfacé par Gisèle Venet que nous avons déjà écouté ici même il y a deux ans... Garnier, 2012. 456 pages.

Julie Vatain a été élue dès le premier tour pour un livre original, dynamique et utile, dans un champ que nous n'avions pas encore célébré :

Julie VATAIN, *Traduire la lettre vive. Duos anglais sur la scène française*, Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien: Peter Lang, 2012. 354p.

Le mieux est maintenant de donner la parole à Elisabeth Angel Perez qui

a dirigé ses travaux.

*Dominique Sipièrre, Pr. émérite, Paris Ouest Nanterre la Défense,
Président du Jury.*

Éloge prononcé par Mme le Pr. Elisabeth Angel-Perez

Ma très chère Julie,

Avant de parler au nom de notre communauté, je voudrais dire ma joie à titre personnel, et mon émotion aussi, en ces circonstances qui sont un bel hommage à la chercheuse dynamique et inspirée que tu es et, avec toi, aux études théâtrales et traductologiques dans le domaine de l'anglistique.

Ce soir, pour le dire avec le personnage bien nommé du *Critic* de Sheridan, je ne pratiquerai ni le « puff collusive », ni le « puff oblique », ni le « puff by implication », ni même le « puff direct », car inutile d'enjoliver pour parler du parcours d'excellence qui a été le tien jusqu'à la publication du livre que nous célébrons aujourd'hui.

Lorsque je t'ai rencontrée, tu sortais de l'ENS Cachan où tu avais préparé et brillamment réussi l'agrégation d'anglais, option linguistique. Passionnée de théâtre, art que tu pratiques en tant que comédienne, metteur en scène et bien sûr traductrice, tu as souhaité, pour notre plus grand bonheur, rédiger un mémoire de DEA à Paris-Sorbonne, sous la double direction de Pierre Cotte et de moi-même. Mettre des connaissances linguistiques précises au service du texte de théâtre et de son passage au plateau, voilà une entreprise qui s'annonçait sous les meilleurs auspices. Nous t'avons accompagnée, avec enthousiasme.

Au terme de cette année de DEA, tu as inscrit, en toute logique, un sujet de thèse dans le droit fil de cette recherche liminaire dont l'armature théorique permettait déjà d'en penser les potentialités réelles, et c'est là, dans ce format plus ample, que tu as su prendre toute ta mesure. Soutenue par une allocation dite, à l'époque, « couplée », tu as rédigé une thèse novatrice et stimulante. Les éditions Peter Lang en livrent ici une version remaniée, enrichie des recherches post-doctorales menées à la Maison Française d'Oxford, et à Lincoln College, grâce à la bourse Besse, puis à New York grâce à une bourse Fulbright.

Ce livre fait apparaître non seulement un essai de conceptualisation de la traduction de théâtre, domaine encore trop rarement théorisé, même si les pionniers du genre comme Jean-Michel Déprats et Marie-Claire Pasquier, à qui je rends hommage, ont posé de sérieux jalons, mais aussi une approche renouvelée du genre théâtral. Certes, le livre fêté ici aborde tous les défis que pose la traduction théâtrale : on sent bien derrière la lectrice, comédienne et

metteur en scène, une poéticienne de talent qui place au centre de sa pratique ce qu'on pourrait appeler, en dévoyant le concept de Didier Anzieu, le « moi-peau » du mot, occupée comme elle l'est constamment à réduire l'écart entre le signifiant et son signifié. Mais ce n'est pas tout. Ce livre ne se contente pas de faire des propositions argumentées pour traduire efficacement le théâtre, ce qu'il fait de manière virtuose – et les exemples proposés et traduits convainquent à la première mise en bouche (on citera pour mémoire la langue allitérative du *Skriker* de Caryl Churchill : « Shall I take you in my pocket take it up and tuck it in ? / Je te cache dans ma poche, je te pêche et tu t'accroches ? ») ; plus encore, il montre comment la traduction peut devenir un mode analytique opératoire pour explorer, de l'intérieur somme toute, la spécificité de l'écriture dramatique.

Si le livre met en évidence que la traduction théâtrale requiert des outils appropriés que Julie Vatain entend conceptualiser à mesure de ses études de cas, il met aussi en pratique le credo d'Antoine Berman, qui tient la traduction pour « la seule analyse », et démontre qu'au théâtre, c'est encore plus vrai. Parce qu'il est le premier acteur et le premier metteur en scène implicite du texte, le traducteur de théâtre affronte les questions de la mise en voix, de la mise en espace, dont la conscience lui est indispensable, et de l'incarnation du texte d'une manière qui lui est propre. Apparaît alors clairement que ce qui pose problème au traducteur de théâtre constitue précisément la spécificité même de l'écriture dramatique.

Chère Julie, à un moment de l'histoire des hommes et des formes où tous les essentialismes sont défaits, ton approche, paradoxalement essentialiste se construit dans toute sa puissance de conviction à mesure que tu analyses un corpus transhistorique, qui embrasse des types de dramaturgies aussi différents que le néoclassicisme d'un Dryden et les tragicomédies postmodernes et ludiques de Caryl Churchill. Ce corpus, dont les bornes chronologiques sont les tragédies de Kyd ou de Marlowe d'une part et le théâtre très contemporain de Tom Stoppard ou de Howard Barker d'autre part, trouve une homogénéité dans le genre des scènes que tu décides d'explorer : le duo. Expression minimaliste de l'agôn, le duo de théâtre à travers l'histoire du théâtre, te permet, de montrer comment les caractéristiques de l'écriture dramatique évoluent en fonction et en manière, mais pas en nature.

C'est cette pensée de la traduction et du théâtre, si novatrice et si convaincante, qui t'a valu une élection à un poste de Maître de Conférences, et c'est à Paris-Sorbonne que tu passionnes les étudiants qui se pressent dans tes cours. Pour toi, « accepter le poste », selon la formule rituelle, ce n'était pas une formule creuse : et je saisis l'occasion qui m'est donnée de saluer ton engagement auprès de l'université que tu sers à tous les niveaux. Nommée directrice adjointe de l'UFR d'anglais à peine élue ou presque, tu étonnes par ta belle énergie et tu passes sans aucune difficulté du rôle de Gwendolen à

celui de Lady Bracknell ; tu es l'un des piliers du groupe de recherche sur le théâtre anglophone de VALE et du PRITEPS (Programme Interdisciplinaire sur le théâtre et les pratiques scéniques), tu organises des colloques, diriges depuis peu une collection, animes – et avec quelle patience et quel talent – l'atelier théâtre qui fait se surpasser les collègues anglicistes sur les planches de la Sorbonne devant des étudiants hilares mais admiratifs et les yeux hallucinés mais bienveillants de nos collègues et de tes anciens professeurs de Khâgne et de l'ENS Cachan, toujours présents. Bref, t'avoir avec nous n'est pas seulement un bonheur, c'est une bénédiction.

Je ne voudrais pas mettre trop de distance entre nous et les « cucumber sandwiches that you promised (us) », et donc te souhaite de nombreuses autres réussites, fussent-elles de celles dont Miss Prism est capable, qui prend à l'occasion des bébés pour des manuscrits.

Elisabeth Angel-Perez

Réponse de Mme Julie Vatain, Lauréate 2013

Mesdames et Messieurs les présidents, de l'Association des études américaines, de la Société des anglicistes, et du jury,

Mesdames et messieurs les membres du jury,

Chers collègues ici réunis,

Et très chère Elisabeth,

C'est avec une grande émotion et une humilité sincère que je reçois ce prix, qui me touche particulièrement en ce qu'il émane d'une communauté à laquelle je suis fière et heureuse d'appartenir : notre communauté de recherche et d'enseignement, si vivante et si nourricière pour les jeunes chercheurs.

Je commencerai par saluer, avec admiration, le travail des membres du jury, qui ne ménagent pas leur temps pour lire les publications des collègues, dans des domaines de spécialité extrêmement variés. Leur choix m'honore, et m'encourage à persévérer dans le travail. Je dois d'ailleurs vous avouer que si ces derniers-temps (pour des raisons qui doivent maintenant être visibles à l'œil nu), j'avais davantage l'esprit à *Mother Goose* et autres *nursery rhymes* qu'aux évolutions de la scène contemporaine, j'ai été touchée et enthousiasmée par la nouvelle de ce prix au point que, dès le lendemain matin, je me lançais dans un nouveau projet de traduction de la scène américaine. À ce propos, je précise que j'espère ne pas trop usurper un prix issu conjointement de nos deux sociétés puisque, si je me suis penchée avec passion sur le théâtre britannique dans cet ouvrage et dans toute ma thèse, c'est par la scène américaine que j'avais commencé, en traduisant Thornton Wilder sous la direction de Philippe Jaworski en maîtrise, et ce sont

aujourd'hui des traductions de pièces américaines que je publie. L'océan atlantique ne constitue pas, du moins j'ose l'espérer, un obstacle à la cohérence d'une recherche sur le travail du souffle, du geste et de la voix au cœur du dialogue théâtral.

Je tiens ensuite à remercier, comme tout bon comédien remercie son metteur en scène, ma très chère et très brillante directrice de thèse, Élisabeth Angel-Perez, non seulement pour les propos beaucoup trop élogieux que tu viens de tenir à mon égard, mais aussi pour toute une décennie (bientôt !) de conseils et d'inspiration lumineuse, sans lesquels je ne serais certes pas devenue la chercheuse que je suis. Je ne te remercierai jamais assez, mais je ne me lasse pas de le faire. Je dois également beaucoup, bien sûr, aux grandes maisons qui ont marqué mon parcours jusqu'à la publication de ce premier ouvrage : l'ENS Cachan, d'abord, à laquelle je reste très attachée pour la formation d'angliciste d'une solidité à toute épreuve qu'elle dispense ; la Maison Française d'Oxford, ensuite, où j'ai été accueillie par Alexis Tadié et par une énergique bande de doctorants qui se sont aimablement laissés entraîner dans mes aventures théâtrales oxoniennes ; et enfin l'université Paris 4 avec sa communauté chaleureuse – et ô combien stimulante ! – de collègues que j'apprécie quotidiennement. Ce livre n'aurait d'ailleurs pas vu le jour sans le concours des collègues de mon laboratoire, Voix Anglophones Littératures et Esthétique – en particulier Pascal Aquien qui m'a fait l'amitié d'en co-signer la préface – et du Pôle de Recherche Interdisciplinaire sur le Théâtre et les Pratiques Scéniques de Paris-Sorbonne.

On fait souvent remarquer que nos sujets de recherche ont, d'une façon ou d'une autre, un ancrage personnel. Dans mon cas c'est tout à fait limpide, puisque mes recherches découlent directement de ma pratique du jeu. Depuis le soir où je suis montée pour la première fois sur une vraie scène de théâtre, à dix ans, dans un spectacle intitulé *La Boîte de Pandore* où je jouais – cela ne s'invente pas – le rôle de la boîte, j'ai toujours été intriguée et fascinée par les mécanismes d'incarnation du dialogue théâtral, en particulier tels qu'ils se révèlent, latents, au cœur du texte. La page appelle le plateau, et la stylistique dramatique, dans l'oxymore de son oralité écrite, foisonne d'indices et d'appuis pour la mise en scène. À partir de là, la découverte vertigineuse du théâtre anglophone, dans toute l'immense variété de son répertoire, de ses accents, de ses rythmes allant des iambes et des trochées aux accents syncopés du jazz, m'a incitée à interroger le rôle et la prise en compte de ces dynamiques orales dans la traduction, dans l'incarnation du texte par des voix étrangères, modelées par une utilisation du souffle radicalement autre.

Le travail de traduction est un travail que nous connaissons tous, et je suis ravie de le voir mis à l'honneur aujourd'hui. J'en profite pour souligner ici, une fois encore, l'importance et la beauté de ce geste de création en miroir, de ce labeur d'invention au cœur de la contrainte qui, loin d'admettre le moindre « degré zéro », nous expose en engageant toute notre subjectivité, et

qui, en nous faisant habiter au plus intime du texte, se révèle un puissant outil critique, un instrument d'analyse et un filtre de lecture.

Comme dans l'enseignement (qu'on pourrait envisager comme un art vivant à sa façon, reposant sur la voix, la présence, et jamais à l'abri de l'improvisation !), la difficulté, au théâtre, se situe du côté du vivant, du devenir sur la scène, aussi éphémère qu'impossible à maîtriser. Et, coïncidence propice, quel lieu plus approprié pour évoquer les vibrations du texte sur la scène, les possibilités de la voix et de l'imprévisible, que la maison natale de Sarah Bernhardt, si je me fie à la plaque qui figure à l'entrée de l'Institut ? Puisque je me suis récemment intéressée à ses tournées, je ne résiste pas à rappeler ici la relation passionnelle de ce « monstre sacré » avec la scène anglaise, où elle a débarqué en foulant aux pieds la brassée de lys qu'Oscar Wilde jetait sous ses pas, puis avec la scène américaine, où elle est réputée avoir interrompu un public trop débordant d'enthousiasme en s'exclamant : « Si vous ne vous taisez pas, je meurs au deuxième acte ! ». Il me semble que nous trouvons là, dans cette célébrité excentrique, une illustration aussi unique que retentissante de ces échanges, voyages, influences, imitations, réécritures et traductions qui ont enrichi l'histoire respective des scènes anglophone et francophone, et qui fournissent aujourd'hui matière à des perspectives de recherche croisées, comme à la création artistique.

Je n'en dirai pas plus car, le titre de mon ouvrage vous l'aura révélé, je m'intéresse au duo, et suis, contrairement à la grande Sarah, moins douée pour le monologue : je couperai donc court à celui-ci pour faire place aux dialogues entre collègues, en vous adressant encore une fois, du fond du cœur, tous mes remerciements.

Julie Vatain

Représentation de la SAES à l'Anglistentag, Universität Konstanz, 18-21 septembre 2013

Comme en 2011, où le Congrès de nos amis du *Deutscher Anglistenverband* s'était tenu dans le Bade-Wurtemberg (à Fribourg-en-Brigau), c'est dans le même Land qu'a eu lieu cette année l'*Anglistentag*, au bord du lac de Constance, tout près de la Forêt Noire, et plus près encore de la Suisse (en l'occurrence la commune de Kreuzlingen), qui se trouve littéralement au bout de la rue – cette proximité géographique et linguistique encourage les relations inter-universitaires entre les deux pays, comme on le verra ci-dessous. Pour nos collègues allemands, ce Congrès est le signal de la rentrée universitaire, qu'il précède cependant de quelques semaines, ce qui était jadis le cas des journées d'octobre de la SAES (les temps changent...). De fondation récente (1966) l'Université de Constance a la particularité de ne pas être organisée en départements de type classique (département d'études anglophones, etc.), mais en départements pluridisciplinaires : c'est ainsi que les organisatrices du Congrès, Silvia Mergenthal et Reingard M. Nischik, appartiennent au *Department of Literature, Art and Media Studies*, dans lequel elles sont respectivement titulaires de chaires en Littérature britannique et en Etudes américaines. Le campus est dans les bois, à proximité immédiate de l'île de Mainau, dite « île aux fleurs », que les congressistes pouvaient visiter entre deux ateliers (ce ne fut pas le cas de l'auteur de ces lignes).

Près de deux cents participants étaient inscrits au Congrès. Tous n'étaient pas encore arrivés au moment de son ouverture, qui fut marquée, comme il est de tradition à l'*Anglistentag*, par la remise de deux prix hautement symboliques. Le *Helen Richter-Preis*, distinction qui récompense la meilleure thèse de l'année, fut remis à Irmtraud Huber (Université de Berne), pour son doctorat intitulé « Reconstructive Dreams : A Pragmatic Fantastic after Post-Modernism ». Il n'est pas indifférent de savoir que ce prix est dédié à la mémoire de Helen Richter, intellectuelle autrichienne, spécialiste de Shakespeare, et juive, qui mourut à 81 ans à Theresienstadt. Quant à l'*Habilitation-Preis des Deutscher Anglistenverband*, il fut remis à Jan Alber (Fribourg), pour son mémoire d'habilitation, « Unnatural Narratives. Impossible Worlds in Fiction and Drama ».

Comme toujours à l'*Anglistentag*, les ateliers étaient en nombre réduit, et ne pouvaient donc prétendre à donner une image exhaustive de la recherche en cours outre-Rhin. Les cinq « sections » étaient consacrées respectivement à « Victorian Lives and Minds », « Historical Media Cultures », « Not Shakespeare », « Rhetoric and Poetry », « Linguistics ». Organisés sur une

journée et demi seulement (le jeudi et le vendredi matin), ces cinq ateliers fonctionnaient en parallèle, dans des créneaux d'une heure trente, et ne donnant lieu qu'à deux communications, soit six communications seulement par atelier. Cette durée plus que confortable donnait ainsi à chaque intervenant un temps de parole très substantiel, suivi d'un moment de discussion et de questions lui-même assez long. L'atelier « Not Shakespeare » se donne pour objet d'études les pièces du XVII^e siècle, autres que celles de Shakespeare ; son intitulé délibérément provocateur signale qu'à la différence sans doute de ce qu'il en est en France, les études théâtrales doivent encore s'émanciper de l'ombre tutélaire du grand Will. Il m'a en tous les cas été donné d'entendre dans ce cadre deux belles communications, l'une consacrée (par Katrin Röder, de l'université de Potsdam) à une étude comparée de *Philotas*, de Samuel Daniel, et de *Mustapha*, de Fulke Greville, l'autre (par Felix Sprang, Hambourg) aux liens entre *civic pageantry* et pratique théâtrale – malgré le nom de l'atelier, F. Sprang se permit de mentionner Shakespeare (on lui épargna pourtant le sort de Jan Hus, supplicié à Constance en 1415) dont il signala que les pièces tardives contenaient des emprunts au rituel des processions civiques. Changeant d'atelier après la pause, j'écoutai ensuite Stefanie Fricke (Munich) traiter du discours scientifique victorien dans les textes fantastiques tardifs, puis Stefani Brusberg-Kiermeier (Berlin) commenter les aspects du grotesque dans l'œuvre de Collins. Trois conférences plénières étaient également au programme : celle d'Albrecht Koschorke (Constance), placée en fin de matinée après l'ouverture officielle, était consacrée à l'expansion de la culture de l'écrit (correspondance, journaux privés, ...) dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, et à la création d'un espace de conversation privée et à distance qui n'est pas sans analogie avec ce que permet Internet aujourd'hui ; celle de Jonathan Culler (Cornell University), qui venait clore la première journée, était une réflexion sur « The Strange Present Tense of the English Lyric » ; celle de Miriam A. Locher (Bâle ; « The Relational Aspect of Language. Avenues of Research ») marquait la fin des travaux, le vendredi en fin de matinée, mais il m'avait fallu repartir le matin même.

La veille au soir, la municipalité de Constance offrait un vin d'honneur aux congressistes, dans le bâtiment même (*Konzilgebäude*) où s'était tenu, entre 1414 et 1418, le Concile de Constance, qui mit fin au schisme d'Occident en élisant Martin V. C'est dans une atmosphère beaucoup plus œcuménique, et en beaucoup moins de temps, que l'*Anglistenverband* désigna son nouveau président, en la personne de Klaus P. Schneider (Bonn), qui succède ainsi à Julika Griem (Francfort). La SAES le félicite et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Pierre Lurbe

Représentation de la SAES au 37e Congrès de l'AEDEAN (Asociación Española de Estudios Anglonorteamericanos), Universidad de Oviedo, 13-15 novembre 2013

Organisé comme tous les ans à la mi-novembre, le Congrès de l'AEDEAN avait lieu cette année au nord de l'Espagne, à Oviedo, capitale de la Principauté des Asturies. Bien qu'elle ne corresponde guère au cliché de ce qu'un touriste peu informé attendrait de l'Espagne – ciel humide, brouillard, et cidre le disputant au vin dans la production locale –, cette province se perçoit comme en étant au contraire la quintessence : jamais soumise par les Maures, c'est même de là qu'est partie la *Reconquista*.

Pour la première fois depuis 2010, le Congrès s'est tenu dans les locaux mêmes de l'université : sur son site historique d'abord (l'université d'Oviedo fut fondée en 1608), en plein centre ville et à deux pas de la cathédrale, sur le campus des humanités (*Campus de Humanidades*) ensuite, où est logée, dans des bâtiments très bien rénovés (notamment une ancienne caserne), la faculté de philosophie et de lettres. Au sein de la faculté, nos collègues anglicistes appartiennent au département d'études anglaises, françaises, et allemandes. Malgré l'ancienneté de l'université elle-même, les études anglaises proprement dites n'y sont que d'implantation récente : 30 ans seulement, mais aussi 30 ans déjà, puisque la cérémonie d'ouverture du Congrès fut immédiatement suivie par une cérémonie de remise de diplômes à d'anciens étudiants des toutes premières promotions, qui ont depuis fait carrière dans l'université ou le monde de la culture, en Espagne ou dans d'autres pays (Etats-Unis notamment).

Depuis plusieurs années, les ateliers sont au nombre de 19, et leur intitulé est identique d'une année sur l'autre : l'équilibre semble ainsi avoir été trouvé entre le souci de la diversité et de l'exhaustivité d'un côté, et le risque de l'éparpillement de l'autre. Ces 19 ateliers couvrent un vaste champ scientifique, qui pour la littérature s'étend de l'époque médiévale (« Medieval and Renaissance Studies ») jusqu'à l'époque contemporaine (« Modern and Contemporary Literature ») ; une large place est faite aux *cultural studies* (« Cultural Studies », « Feminist and Gender Studies », « Film Studies »), mais aussi à la linguistique, à la phonétique/phonologie, à la didactique, et aux nouvelles technologies. L'atelier spécifiquement consacré aux études américaines (« US Studies ») relevait à la fois de la littérature, des *cultural studies*, et des *film studies*, sans que pour autant les communications concernant le domaine américain y soient confinées : on en trouvait aussi dans de nombreux autres ateliers (« Surrealist Imagery in American Literature », dans l'atelier « Comparative Literature » ; « An Analysis of the Representation of Masculinities in S. Spielberg's Film Text *War of the*

Worlds », dans l'atelier « Feminist and Gender Studies », etc.).

A de très rares exceptions près, la totalité des communications sont présentées en anglais, et c'est aussi le cas des conférences plénières, même quand l'anglais n'est pas la langue maternelle du conférencier : c'est le cas une fois sur deux, puisqu'il est de tradition que sur les quatre conférenciers, deux soient des universitaires espagnols, les deux autres des universitaires (parfois des écrivains) britanniques ou américains. La première conférence plénière, placée en fin de matinée après l'ouverture du Congrès, prononcée par Carmen Muñoz (Barcelone), portait sur « The Revitalization of Foreign Language Aptitude: Present and Future Challenges ». Comme le titre l'indique, il s'agissait de faire le point sur la notion d'aptitude linguistique, ou d'aptitude à l'apprentissage des langues, en retraçant en particulier l'histoire des tests censés la mesurer, et la philosophie sous-jacente qui les fonde. Dans la deuxième conférence (« Pedagogic Criticality and English as a Lingua Franca »), Martin Dewey (King's College, Londres) fit part de ses réflexions sur les conséquences de l'émergence de l'*ELF* pour l'enseignement de l'anglais. Sous sa forme de moyen de communication commun pour des locuteurs dont les premières langues sont différentes, la langue anglaise évolue différemment, sur tous les plans, de la forme pratiquée par ses locuteurs natifs, ce qui remet en cause à tous égards le caractère normatif du *Standard English*. La question qui sous-tendait toute la conférence était bien celle de la norme, et de sa prégnance dans l'enseignement des langues, conduisant notamment à surévaluer la correction grammaticale par rapport aux compétences de communication. L'auteur de ces lignes ne put assister à la troisième conférence plénière (Teresa Gibert, *Universidad Nacional de Educación a Distancia*, « Metaphorical Creativity in Margaret Atwood's Fiction »), mais il entendit la quatrième, prononcée par l'universitaire (Columbia University), écrivaine et cinéaste portoricaine Frances Negrón-Muntaner, qui conduisit une intéressante réflexion sur « Visuality as Knowledge in Lesbian Cinema ».

Même au moment du banquet, non pas de clôture, mais de mi-Congrès, la vie académique n'est pas oubliée : c'est à cette occasion qu'au moment d'une pause dans le service, sont annoncés les prix de la recherche de l'AEDEAN, mais aussi le prix de la meilleure communication présentée par un doctorant dans un atelier. On saluera à nouveau l'organisation impeccable de ce Congrès, grâce au travail du comité local dirigé par Esther Álvarez López, et la chaleur de l'accueil de nos collègues et amis espagnols : malgré la pluie froide des deux derniers jours, le soleil ne cessa jamais de briller sur Oviedo.

Pierre Lurbe

Hommage à Maurice Paul Gautier (1922-2013)

Capitaine de frégate, Maurice Paul Gautier (1922-2013) a conduit l'université à voir monter « ...en un ciel ignoré / Du fond de l'Océan des étoiles nouvelles ».

Sa thèse sur Marryat, à son image, associait l'action et l'écriture, le commandement et la plume. Publiée en 1973, elle obtint le prix de l'Académie de Marine, faisant ainsi reconnaître la recherche universitaire auprès d'autres institutions.

Maurice Paul Gautier prônait les cursus pluridisciplinaires, dépassant ce qu'il appelait 'le monorail' ; je l'ai entendu s'entretenir avec des directeurs d'établissements étrangers sur la nécessité de former les jeunes générations à acquérir une maîtrise de plusieurs domaines, nécessaire pour comprendre le monde actuel, et qui leur permettrait d'exercer des responsabilités avec une plus grande largeur de vues. Il contribua ainsi beaucoup au développement des filières à plusieurs compétences, sur le modèle international, dès les années 1970, à l'échelon national grâce aux fonctions qu'il exerça au Secrétariat d'Etat aux Universités, et dans la pratique par son enseignement à Dauphine, à l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées, puis par sa direction du département des Langues Etrangères Appliquées à l'Université Paris-Sorbonne. Après avoir pris en charge ce cursus destiné à former des étudiants trilingues au minimum, et ayant acquis aussi les matières du droit, de l'économie et de la gestion, il le prolongea par un DESS, fondé sur le partenariat entre des universitaires et des représentants du monde économique.

Précurseur des initiatives actuelles d'enseignement intégré des langues et des autres disciplines, il faisait intervenir dans ce DESS LEA des conférenciers étrangers venus des milieux professionnels de plusieurs pays, qui traitaient de leur spécialité – relations internationales ou techniques bancaires – en leur langue, et qui suscitaient des discussions avec les étudiants, toujours en langue étrangère.

Tourné vers l'international dès ses études, il passa pendant cette période un an dans un établissement londonien, puis il fut plus tard *Fulbright Dean* et *Visiting Professor* dans des universités des États-Unis, comme Washington University (Seattle) et Marquette University (Milwaukee). Il eut de nombreuses missions en matière de relations internationales universitaires, et il organisa à Paris, pour ses collègues et pour ses étudiants, des rencontres avec des personnalités de nombreux pays, ainsi une session en coopération avec l'ambassade d'Espagne.

Il dirigea les premiers programmes ERASMUS dès leur fondation au

milieu des années 1980. Tout était à faire alors, entretiens réguliers avec les correspondants dans nos universités partenaires pour établir des cursus intégrés, conseils à nos étudiants qui partaient pour l'étranger et accueil des étudiants venus des universités de notre réseau, visites en cours d'année auprès de ces universités pour rencontrer nos étudiants en cours d'étude et leurs professeurs, établissement des équivalences au retour, interventions multiples pour le suivi de ces programmes, rapports à présenter aux institutions européennes de tutelle. Il ajouta dans ces cursus, aux matières universitaires suivies dans les deux pays, des programmes d'enquêtes de terrain sous forme de reportage vidéo réalisés par les étudiants d'échange dans une entreprise du pays d'accueil, sous la conduite des professeurs et des techniciens audiovisuels ; nous avons ainsi encadré de jeunes Britanniques chez Bull et chez Alstom, tandis que nos étudiants visitaient des usines de Liverpool, ce qui impliquait là aussi complémentarité entre la pratique linguistique, la connaissance des activités industrielles, l'exercice du reportage, et ainsi la coopération des enseignants, des membres du monde professionnel, et de nos opérateurs techniques.

Dans de nombreuses conférences pour divers publics, il se faisait l'avocat de ces nouveaux développements universitaires. La portée de ces initiatives fut reconnue quand Maurice Paul Gautier fut nommé chevalier puis promu officier de la Légion d'honneur.

Marie-Madeleine Martinet

Hommage à Jean-Pierre Martin

Quelle déchirure lorsque Michèle Lurdos, notre collègue, la compagne des dernières années de Jean-Pierre Martin et la mère de Pauline, m'a appris la disparition brutale de Jean-Pierre. Il faisait partie du bureau de la SAES lorsque je la présidais ; il y joua un grand rôle. Ce fut une époque dont j'ai gardé de bons souvenirs, en grande partie grâce à ceux qui m'entouraient. Jean-Pierre était l'un d'eux et apprécié de tous. En témoignent les nombreux messages des collègues de la SAES. Il était l'ami d'un bon nombre d'entre nous.

Ses anciens étudiants ont gardé de lui le souvenir d'un enseignant fascinant dont ils admiraient la force de conviction. Dalita Hacyan qui suivit ses cours à l'ENS Cachan lorsqu'elle préparait l'agrégation, écrit : « Il fait partie des professeurs qui marquent une vie... Il avait toujours l'œil rieur, un humour irrésistible, et, surtout, l'essentiel : des valeurs humanistes ». Pour Isabelle Schmitt-Pitiot, une autre de ses étudiantes, il « restera toujours un modèle pour ses anciens étudiants. Merci à lui, dit-elle, qui sut nous montrer ce qu'est l'amour du savoir et de l'enseignement ».

Tous s'accordent à saluer le chercheur émérite, le grand américaniste –

après une thèse consacrée à la *Philosophie et théologie chez Roger Williams (1603–1683)*, il fut l'un des pionniers des études nord-américaines qu'il contribua à introduire dans les Départements d'anglais ; il avait aussi la culture d'un historien, d'un juriste, d'un théologien, bref c'était un authentique érudit. Il nous laisse une bibliographie remarquable, fort importante, comme le rappelle Serge Ricard qui nous conseille en particulier la lecture de ce « petit joyau », *La vertu par la loi : la Prohibition aux Etats-Unis, 1920-1933*.

Pour reprendre l'expression de Louis Roux qui travaillait avec nous, Jean-Pierre, homme de « dialogue » et de « tolérance » fut aussi « un grand serviteur du service public et de la SAES ». Avec Monica Charlot, il créa la commission des civilisationnistes ; Suzy Halimi, alors jeune professeur, qui fit sa connaissance au jury d'agrégation, fut « impressionnée par son « autorité », sa « culture », sa « rigueur », son « professionnalisme » et sa « capacité d'écoute toujours bienveillante ». Adolphe Haberer qui le côtoya lors des Commissions de spécialistes d'Aix se souvient de sa qualité d'écoute et de la pertinence de ses interventions. Au CNU, ses avis étaient très respectés. Son humanisme, sa tolérance étaient connus de tous. Son humour en faisait non seulement un interlocuteur très agréable mais aussi, allié à une rhétorique très efficace, l'aidait à mener à bien des négociations difficiles : les membres de notre société ont pu constater l'efficacité de son sens aigu de la diplomatie lors des premiers balbutiements d'ESSE.

Nous avons tous été impressionnés par sa forte personnalité—« une personnalité d'exception », pour Franck Lessay ; il va beaucoup nous manquer ; Jean-Pierre restera dans nos esprits et nos cœurs. Nous partageons la douleur de sa famille. A tous les siens, à Michèle en particulier dont je fus l'enseignante il y a fort longtemps et qui, depuis, m'a fidèlement donné des nouvelles, à Michèle, si durement éprouvée par une cascade de deuils, qui vient de perdre et son père et Jean-Pierre à neuf jours de distance, nous exprimons notre profonde sympathie, notre très chaleureuse amitié.

Jacqueline Genet, présidente d'honneur de la SAES

Publications

ATTENTION ! CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES ENVOIS

Pour que l'annonce d'un ouvrage ou numéro de revue soit insérée dans cette rubrique, il convient désormais d'en adresser un exemplaire exclusivement à l'adresse de Laurence Belingard

Département Etudes Anglophones

UFR-ip ALL

Université d'Avignon

74 rue Louis Pasteur

84029 Avignon CEDEX 1

Pour voir les publications reçues par le bureau d'avril à décembre 2013, voir en ligne sur le site de la SAES :

<http://www.saesfrance.org/>

Menu de gauche >>> Fonds SAES >>> Parutions >>> Parutions 2013

Colloques et congrès

La liste des colloques pour les années 2013 et 2014 se trouve sur le site de la SAES.

Aller à la rubrique « Colloques et Congrès » (<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?rubrique34>) puis dans la rubrique « colloques » (<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?rubrique35>).

Rappel concernant les annonces de colloques ou de journées d'étude : les membres de la SAES qui souhaitent faire publier dans le bulletin et sur le site des annonces de colloques sont invités à envoyer directement sur la messagerie de la SAES leur annonce (ou à Françoise Baillet en cas d'échec ou s'il ne sont pas inscrits à la liste de messagerie).

Les annonces de colloques doivent comporter les dates, le lieu précis (Université X, etc.), les équipes ou laboratoires qui organisent l'événement, ainsi que les personnes à contacter (nom + adresses mail). Il convient de ne pas envoyer de pièces jointes, qui bloquent les messageries et véhiculent des virus. Ces fichiers ne sont d'ailleurs pas toujours ouverts par les collègues, faute de temps pour les lire, et donc il est préférable de copier-coller dans le corps du mail le texte en format brut, de manière lisible (voir annuaire p. 4).

Pour y accéder directement :

Colloques 2013

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article284>

Colloques 2014

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article311>

(liste arrêtée au 30 novembre 2013)

Messagerie et site Internet

Site Internet

Le site Internet de la société peut être consulté à l'adresse **<<http://www.saesfrance.org>>**.

On y trouve à la fois des informations et des documents relatifs à la vie de la société et des références à des sites documentaires en langue, linguistique, littérature, civilisation, ou encore à des documents utiles à la profession (colloques, textes réglementaires, formulaires, annales des sujets de concours, etc.).

Les annonces de colloques peuvent être envoyées directement sur la messagerie (voir ci-dessous) ou, en cas de problème, adressées à Françoise Baillet.

Messagerie électronique

Pour s'abonner à la liste de messagerie électronique, il suffit à tout membre de la SAES d'envoyer un courrier électronique à l'adresse : sympa@univ-pau.fr, avec le message : `subscribe saes`. Laisser vierge la rubrique « Objet : », désactiver la signature. Si l'adresse électronique n'est pas transparente, envoyer parallèlement un message à baillet.francoise@gmail.com pour signaler que l'adresse correspond bien à l'adhérent que vous êtes.

Pour envoyer un message à tous les abonnés, libeller le message à l'adresse suivante : **saes@univ-pau.fr**.

Les messages doivent être composés au format « texte seul » ou « texte brut ». Pour ce faire, il est nécessaire de régler le logiciel de messagerie de façon à ce qu'il n'envoie pas de texte enrichi ni de messages au format HTML. Vous trouverez dans l'annuaire ou à la rubrique « messagerie » du site internet SAES des exemples de réglage dans les menus « options » de quatre logiciels de messagerie couramment utilisés.

Utiliser la mention COLL pour les annonces relatives à un colloque, PUBL pour une publication annoncée, INFO pour une information d'ordre général, Q pour une question, SYN pour une synthèse de réponses, CFP pour les appels à communication.

La messagerie est réservée aux **échanges professionnels**. Les annonces à caractère plus privé que sont les offres/demandes d'échanges de logement peuvent être affichées à la rubrique « Échanges » du site internet de la société (envoyer un message à echanges@saesfrance.org)

Adhésion / Modification des renseignements personnels

Ces opérations peuvent désormais être effectuées selon la procédure précisée sur le site de la société <www.saesfrance.org> à la rubrique : « Adhésion / Modification des renseignements personnels ». Elles peuvent également être effectuées au moyen du formulaire « papier » page suivante.

SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Depuis l'assemblée générale du 3/10/98, il a été décidé que toute nouvelle adhésion serait réglée par prélèvement automatique. La cotisation couvre l'année civile et non l'année universitaire. Le montant de la cotisation est de 35,00 € (17,00 € pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants des universités françaises).

Précisions concernant le prélèvement automatique

1. Remplir le formulaire (formulaire papier page suivante ou formulaire électronique sur le site de la SAES, à la rubrique « Adhésion »).
2. Ne pas oublier de le dater et de le signer.
3. Joindre un RIB, RIP ou RICE.
4. Envoyer l'ensemble à l'adresse du trésorier-adjoint : Bernard Cros (contact : bernardcros@u-paris10.fr).

Une telle demande n'a pas besoin d'être renouvelée chaque année (sauf en cas de changement de coordonnées bancaires). Elle peut être annulée à tout moment sur simple avis au trésorier adjoint de la SAES. Remplir très lisiblement toutes les rubriques, y compris l'adresse de votre banque, en bas à droite.

Toute demande de prélèvement (ou ultérieurement de renouvellement en cas de modification de coordonnées bancaires) doit être renvoyée **avant le 10 avril de l'année en cours** pour être utilisée la même année. Renvoyée au-delà de cette date, elle ne pourra être utilisée qu'à partir de l'année suivante. La cotisation de l'année en cours ne pourra dans ce cas être acquittée que par un **chèque** à l'ordre de la SAES d'un montant de **35,00 € (17,00 €** pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants non salariés).

Mise à jour des coordonnées personnelles dans l'annuaire

L'annuaire est établi à partir des informations figurant dans le fichier SAES. Toutes les modifications (coordonnées, situation, etc.) concernant le fichier, et par voie de conséquence l'annuaire, ne peuvent être prises en compte que si elles sont envoyées directement à Bernard Cros au moyen du formulaire papier disponible sur le site de la SAES à la rubrique « Adhésion », ou selon la procédure indiquée à la rubrique « Modifications ». L'envoi éventuel à la liste de diffusion ne remplace pas cela.

L'adhésion donne droit à avoir accès au *Bulletin* d'information de la société, de figurer dans son annuaire et de recevoir ce dernier chaque année. La cotisation rend également tout adhérent automatiquement membre de ESSE (*The European Society for the Study of English*) et lui permet de recevoir son Bulletin, *The European English Messenger*. Tout sociétaire peut aussi utiliser le site SAES <www.saesfrance.org>.

Contacter les membres du bureau

Pour	s'adresser à
Adhérer à la SAES (envoyer autorisation de prélèvement et RIB)	Bernard Cros
- Renouveler une autorisation de prélèvement (en cas de changement d'intitulé bancaire) - Acheter un jeu d'étiquettes	Bernard Cros
Modifier une notice dans le fichier	Bernard Cros
S'inscrire à la liste de messagerie	Bernard Cros
Envoyer des contributions au Bulletin	Françoise Baillet
Signaler un ouvrage paru sur le site internet	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer la parution d'un ouvrage dans le Bulletin	En adresser un exemplaire à Laurence Belingard.
Annoncer un colloque sur le site internet et dans le Bulletin	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer un colloque international sur le site internet d'ESSE	Envoyer une annonce en anglais à Jacques Ramel : jacques.ramel@univ-lyon2.fr

Pour envoyer un courrier relatif à/aux	s'adresser à
Formations, LMD et concours	Maryvonne Boisseau, Claire Tardieu
Recherche et formation doctorale	Carle Bonafous-Murat
Subventions aux publications	Anne Page
Site internet	Françoise Baillet
Bulletin	Françoise Baillet
Congrès	Laurent Roesch
Sections locales et correspondants	Anne-Florence Gillard-Estrada
Un règlement par chèque autre que pour une cotisation	Bernard Cros

N.B. NE PAS ENVOYER DE COURRIER AU SIÈGE SOCIAL